



---

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif tenue le 28 février 2022 à 19h00 en visioconférence sur la plateforme Zoom.

Sont présents : M. Vincent Cardinal, M. Geoff Clayden, Mme Marie-Michèle Bédard, Mme Nicole Labbé, Mme Salha Saida et Mme Lysianne Touchette

Sont absents : Mme Josée Kucharski.

---

**1. Constatation du quorum**

- Le quorum est respecté.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

- Madame Labbé PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié et monsieur Cardinal SECONDE la proposition.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du 31 janvier 2022**

- Monsieur Clayden PROPOSE l'adoption du procès-verbal tel que modifié et Madame Labbé SECONDE.

**4. Suivi des dossiers statutaires**

**4.1 Secrétariat : suivi des activités en cours.**

- L'arrimage des fonctions de la boîte courriel entre les différents appareils est à régler avec madame Noël.
- Il s'est avéré que les messages vocaux se dirigeaient dans les courriers indésirables, un suivi sera à effectuer à cet effet pour vérifier qu'ils se dirigent correctement.

**4.2 Vice-présidence : suivi des activités en cours.**

- Monsieur Clayden partage sur les réflexions ayant été effectuées concernant la reconduction du concours d'écriture organisé par Filigrane. La reconduction a été confirmée et l'annonce est prévue pour le mois d'octobre. La durée du concours s'étendra jusqu'à la fin avril 2023. Par ailleurs, concernant le concours qui vient de se terminer, il est discuté à savoir si l'APPQ souhaiterait offrir un des 3 prix pour les gagnants. Une autre association avait par exemple offert une participation gratuite à une activité. Cette avenue est discutée.
- Madame Labbé PROPOSE que l'APPQ s'engage à offrir un samedi de la psychothérapie ou une journée clinique à un des gagnants du concours. Monsieur Clayden SECONDE.
- Madame Bourbonnière suggère d'approcher les professeurs d'université pour qu'ils soient au courant du concours, cela pourrait encourager les étudiants à participer. Il s'avère que cette avenue avait déjà été discutée au sein du comité décisionnel, Sophie Gilbert s'était engagée à diffuser le concours dans les universités. Il pourrait être pertinent que madame Bourbonnière ait les informations des professeurs afin de les ajouter à l'infolettre. Monsieur Cardinal demandera une liste des professeurs et des contacts à madame Sophie Gilbert. Une proposition d'inscription à l'infolettre sera envoyé par après. Il est suggéré de passer par madame Sophie Gilbert pour approcher les associations étudiantes des universités.



---

#### **4.3 Médias sociaux : suivi des activités en cours.**

- Madame Bourbonnière partage sur une difficulté à respecter les délais de partage concernant la promotion des textes des membres. Elle désire partager cette publication en début du mois et souhaite adopter un rythme stable.
- Madame Bourbonnière aborde la question de l'écriture inclusive. Il est suggéré de reporter ce point à la prochaine réunion.
- La responsable aborde le fait que les gens ayant des urgences concernant les journées cliniques écrivent sur Facebook.

#### **4.4 Séminaire : suivi des activités en cours.**

- Madame Bédard partage sur la programmation 2022-2023, il y a 4 présentateurs de confirmés. Il s'agit de madame Le Clair, monsieur Haruthunyan, monsieur Reid et monsieur Pierre Joly concernant la pensée de Renée Caisse et la technique de groupe. Il y aurait 2 présentateurs de plus à aller chercher.
- Le séminaire portant sur la technique psychanalytique n'a pas encore obtenu d'accréditation. Madame Bédard a finalement reçu les documents nécessaire. Un questionnement se pose quant à l'acceptation de la demande d'accréditation considérant le délai d'envoi. Une certaine insatisfaction a été partagée par les participants du séminaire. Ce point sera à aborder à la prochaine réunion.

#### **4.5 Journées cliniques : suivi des activités en cours.**

- Madame Saida informe qu'il ne sera pas possible d'offrir la journée de monsieur Renaud en raison des problèmes d'accréditation avec l'OPQ. Madame Odile Husain pourrait être une option intéressante afin de présenter sur les méthodes projectives et le masochisme. Elle aurait d'ailleurs confirmé son intérêt.
- Il est convenu d'envoyer à monsieur Cardinal le synopsis des journées confirmées pour les présentations à venir et de ce qui est en attente.
- Madame Saida partage sur les difficultés de connexion survenues lors de la dernière journée clinique. Lors de l'envoi des liens à partir du portail, il n'est pas possible de voir à qui les liens ont été envoyés. Madame Saida planifie parler avec madame Noël pour trouver une façon de voir les courriels qui ont été envoyés.
- Il est discuter de fournir une procédure au début des activités pour expliquer la marche à suivre s'il y a un problème de connexion. Il est proposé d'envoyer les coordonnées du responsable dans le courriel dans lequel le lien est envoyé. Éventuellement il serait possible d'avoir une formation sur l'utilisation de ZOOM pour ne pas être pris au dépourvu advenant qu'un problème survient.
- Madame Saida partage la grande appréciation des participants à l'égard des journées offertes par monsieur Scarfone et les questions posées quant aux modalités adoptées pour les présentations futures. Certains préfèrent le présentiel alors que d'autres préfèrent ZOOM.

#### **4.6 Samedi de la psychothérapie : suivi des activités en cours.**

- Monsieur Cardinal partage sur les dernières activités ayant eu lieu, soit les deux journées de monsieur Richard Arpin qui portaient sur le trauma. Un retour sera fait sur l'animation, afin d'assurer un équilibre dans le partage des participants.
- Sur le site web, le formulaire d'appréciation des activités est maintenant disponible. Il suffit de rentrer la date et le nom du formateur. Lorsque les attestations sont envoyées, le document d'appréciation pourrait être envoyé en même temps.



---

#### **4.7 Soirée débat : suivi des activités en cours**

- La prochaine soirée débat aura lieu mercredi soir prochain. L'activité portera sur une réflexion concernant la question de la pandémie, de la mort et du deuil.
- Un bilan sera effectué avec madame St-Jarre sur la suite à prévoir pour l'an prochain.

#### **4.8 Comité d'admission : suivi des activités en cours.**

- Monsieur Cardinal effectue la lecture du changement réalisé au statut et règlement.
- Il est suggéré de revenir sur les statuts et règlements avec les membres du comité d'admission, à savoir si le pourquoi de la différence entre les exigences pour la formation en adulte et en groupe doit être précisé.

#### **4.9 Médiathèque et bibliothèque : suivi des activités en cours.**

- Monsieur Cardinal a communiqué avec la responsable de Filigrane pour obtenir de l'information sur les modalités de rediffusion des activités. Il s'avère qu'il y aurait un tarif pour écouter la formation et un tarif différent pour recevoir une attestation. Un temps limite est établie pour recevoir l'attestation. Il est suggéré de rediffuser les activités de formation en suivant le modèle de Filigrane. Il faudrait toutefois que les présentateurs consentent au préalable.
- Quant au contenu de la médiathèque, un questionnement est partagé sur les droits d'auteurs, si les articles et les vidéos deviennent accessible à tous via le site web ou si l'accès serait réservé qu'au membre. Le contenu pourrait être disponible sous le mode d'archives qui serait uniquement accessible aux étudiants et aux membres.
- Le coût associé au processus de transformation des vidéos en format numérique (USB) est à vérifier.

### **5. Suivi de la trésorerie**

#### **5.1 État de la trésorerie au 28 février 2022**

- En date du 28 février 2022, le montant dans le compte Paypal est de 426,69\$, dans le compte opérations le montant s'élève à 4 956,28\$ et dans le compte épargne il est de 23 026,04\$.
- Les dépenses courantes (loyer, téléphone, internet) sont de 1458,93\$
- Il y a certains formateurs à payer, les montants s'élèvent en moyenne à 2000\$ par mois. Par moment, des assurances sont également à payer. Pour l'instant, madame Labbé n'a pas reçu de facture à cet effet.
- Madame Labbé partage avoir effectué la saisit de données pour la comptabilité. Lors d'une première rencontre avec la comptable, une autre méthode de travail a été proposée. L'utilisation d'un logiciel Excel est suggérée. Le fichier sera travailler à nouveau lors d'une deuxième rencontre afin qu'il soit plus représentatif de la réalité de l'APPQ. Pour le compte de taxes la saisit de donnée est presque terminée dans le logiciel, il manquerait des factures à retracer. Une révision sera à effectuer par la suite.

#### **5.2 Suivi de la demande de dérogation du paiement des taxes municipales**

- Aucune nouvelle à ce jour.

#### **5.3 Mise en vente de l'ordinateur de l'APPQ (voir P.V 01-11-2021).**



- Une seule personne a manifesté son intérêt et n'a jamais redonné de nouvelles. L'APPQ disposera donc de l'ordinateur.

## **6. Varia.**

### **6.1 Tarif des formateurs.**

- Un questionnement est partagé quant à la possibilité d'augmenter le tarif des formateurs. Madame Bédard envisageait contacter d'autres associations pour vérifier leur tarifs pour ensuite réfléchir en comité. Monsieur Lefebvre ne se représentera pas l'an prochain en raison entre autre de cet aspect. Actuellement le tarif pour les séminaires est de 140\$ de l'heure. Pour une journée clinique, le tarif est plus élevé, soit de 1300\$ pour 6 heures. Un souci est évoqué à l'effet que la réflexion s'effectue avant la réalisation des pamphlets publicitaires. La possibilité de considérer le temps de préparation dans le tarif est avancée. Un enjeu quant à la façon de déterminer le nombre d'heures de préparation est soulevé. Si ce dernier est établi à la guise des formateurs, le nombre d'heures devient aléatoire. Sinon, le nombre d'heures pourrait être prédéterminé par l'APPQ. Un souci quant à l'investissement en temps que représenterait l'établissement d'une "moyenne" de temps de préparation est discuté.

### **6.2 Compensation financière pour une activité annulée :**

- En cas d'annulation d'une journée clinique, est-ce qu'une compensation financière serait offerte pour le formateur? Si un temps limite pour considérer les inscriptions avant d'effectuer une annulation est établie, une limite d'inscription d'une semaine à l'avance devrait être posé. Il suggère d'offrir un tarif "early bird" afin d'encourager les inscriptions rapides. Une réflexion est effectuée quant au cadre à établir entourant les inscriptions. Une stratification des frais selon le moment d'inscriptions des gens est également proposée. Le souci d'explorer comment les autres organisations fonctionnent dans ce genre de situation est soulevé, à savoir s'il y a compensation financière au formateur lors d'une annulation. Madame Labbé se propose de contacter madame Pongis-Khandjian pour vérifier son expérience comme formatrice. Le comité identifie le besoin d'avoir des repères et des comparables pour prendre une décision. Cette réflexion sera à poursuivre à la prochaine rencontre.

## **7. Date et heure de la prochaine séance**

- La prochaine réunion aura lieu le 28 mars 2022 à 19h00.

## **8. Clôture de la séance.**

La séance prend fin à 21h35.

Procès-verbal rédigé par Lysianne Touchette  
Secrétaire au comité exécutif